



Communauté des Communes du Pays de Padirac

PAYS DE PADIRAC | INFOS N°6

Sommaire : [Tourisme](#), [Développement économique](#), [Voirie](#), [Ordures ménagères](#), [Manifestations](#), [Divers](#)

L'Editorial du Président



Pas de fusion en 2009 !

Après avoir validé en juin le projet de fusion élaboré par les maires et de nombreux élus, le maire de Gramat a demandé à son conseil municipal de voter contre. La fusion ne se fera donc pas cette année même si elle reste toujours aussi nécessaire à la bonne gestion du bassin de vie de Gramat. A noter que la fusion aurait entraîné une augmentation de 165 000 € des dotations de l'état !

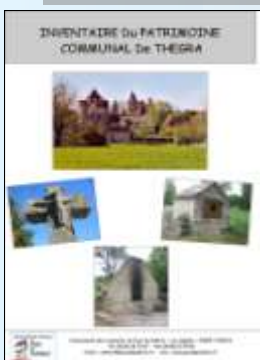
Le travail de réflexion mené dans le cadre du projet de fusion va tout de même déboucher sur des actions au sein de notre communauté :

- passage en TPU (Taxe professionnelle unique) : unification progressive des taux sur tout le territoire et perception par la communauté de toute la taxe professionnelle, avec en contre partie un transfert aux communes d'une partie de taxes sur les ménages.
- Transfert de compétences dans le domaine de l'enfance et du social : création d'une commission en décembre chargée de proposer le périmètre des compétences à transférer.

La communauté du pays de Padirac, malgré sa petite taille, continuera à s'organiser au mieux pour gérer les compétences transférées par les communes.

Vincent Martin, Président de la communauté - pdtd@paysdepadirac.fr

Tourisme, patrimoine, environnement et communication



Patrimoine : La communauté de communes du Pays de Padirac valorise son patrimoine !

Depuis 2003, chacune des communes du Pays de Padirac fait tour à tour l'objet d'une opération d'inventaire du patrimoine communal. Cette étude est réalisée par un agent du patrimoine et a pour but de recenser tous les éléments de ce patrimoine communal qui présentent un intérêt historique et architectural. Les édifices religieux, les fontaines, les lavoirs, les croix, les fours à pain... sont ainsi répertoriés et étudiés.

Actuellement il existe 3 dossiers sous forme de publications au prix de vente de 10€.

Ils sont disponibles :

- à la bibliothèque municipale pour la commune de Thégra : 05.65.10.14.73
- auprès de l'association Patrimoine et Culture pour la commune de Mayrinhac-Lentour : 05.65.38.21.50
- auprès de l'agence postale ou de la mairie pour la commune de Miers (en cours de finalisation) : 05.65.33.61.50 ou 05.65.33.63.60.

La constitution d'un tel recueil permet par ailleurs de délivrer un état des lieux du patrimoine local, de mémoriser cet héritage pour les générations futures et de faire émerger des axes forts de l'identité du Pays de Padirac.



Sommaire : [Tourisme](#), [Développement économique](#), [Voirie](#), [Ordures ménagères](#), [Manifestations](#), [Divers](#)

C ommunication :

Nous vous rappelons que le site Internet de la communauté de communes, www.paysdepadirac.fr est à votre disposition pour diffuser vos informations, annonces de manifestations et communications diverses. Cet outil est à votre service, alors n'hésitez pas à le consulter.

Le site internet est mis à jour régulièrement au fur et à mesure des informations nouvelles : Comptes rendus des réunions de bureaux, conseils communautaires, commissions, animations, Flash info, dernières actualités...

A ce jour plus de 18 000 internautes ont visité notre site, soit une moyenne journalière de 75 visiteurs. Voici un bilan de la fréquentation du mois de mars à octobre 2009.

Fréquentation de mars à octobre 2009

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Total
1620	1913	1861	1998	2929	2602	2512	2796	18 231

E nvironnement :

Au niveau des sentiers, l'agent réalise en ce moment la mise à jour du balisage sur certains sentiers (Alvignac, Miers).

Freddy Terlizzi, Vice-président

Développement économique, aménagement de l'espace et services à la population



Exemple de réalisation possible :

Le centre de soins sur la commune de Thégra en 2006

D ans le cadre d'une réflexion initiée par la commune de Thégra, il a été mis en évidence :

- La diminution sensible des installations de médecins généralistes en milieu rural,
 - La progression du maintien à domicile des personnes âgées et le vieillissement de la population,
 - Les nombreux freins à l'installation en milieu rural (isolement, gardes, etc...)
- Partant de ces constants, la pertinence du territoire intercommunal du Pays de Padirac en regard d'un projet, de centre de soins, d'autre part et d'autre part, la précarité du service médical du canton (le bassin de Gramat est desservi par 7 médecins, pour une population de près de 9.000 habitants) justifiaient une intervention publique.

A près un travail en commission, les points retenus ont été les suivants :

- réhabilitation et transformation d'un local appartenant à la commune de Thégra pour création d'un centre de soins,
- création d'un cabinet médical pour installation d'un médecin permanent et mise à disposition d'un local à consonance médicale pour mise en place de permanences de soins associés (choix pour un cabinet infirmier),
- création d'un logement attaché au centre de soins, utilisable par le médecin nouvellement installé dans un premier temps puis ensuite pour les remplacements ou le personnel de soins.

Début d'année 2006 le médecin s'installait. Aujourd'hui de nombreux patients résident sur l'ensemble du secteur, au-delà même du périmètre de la communauté de communes bénéficient de ce nouveau service médical.

B ilan financier de l'investissement :

- Dépenses : 59.660,13 €
- Recettes : subventions 58.071,00 €
autofinancement 1.589,13 €

Daniel Wattier, Vice-président

Voirie, travaux, matériel et bâtiments



Travaux :

Sont réalisés :

- Les travaux de point à temps sont terminés et représentent **environ 200 journées d'agent et 50.000 € de fournitures.**
- **La réparation des voies avant travaux d'investissement.**

Sont en cours :

- **La réfection de l'entrée d'un logement communal à Rignac,**
- **L'aménagement du parking de la mairie de Rignac (mur),**
- **La poursuite de la construction d'un mur à Thégra.**

Ces travaux ne sont pas de la compétence de la communauté et feront l'objet d'un chiffrage et paiement par les communes concernées.

Investissement voirie 2009 :

L'ordre de service a été envoyé à l'entreprise FRAUCIEL BTP le 30 août 2009 avec comme date butoir le 30 octobre 2009.

Après rencontre avec Mr FRAUCIEL, les travaux doivent débuter le 26 octobre sur la commune de Miers. Une commission voirie se réunira après la fin des travaux qui doivent durer environ trois semaines, un bilan financier sera ensuite établi. Cette **commission devra aussi se projeter sur les futurs travaux à venir, pour l'année 2010 mais aussi sûrement sur une échelle de trois ans**, ce qui nous amènera à faire un marché à bon de commande. La commission aura aussi en charge de faire un point financier de l'année 2009, notamment en fonctionnement pour les dépenses de mises à disposition des services.

Patrick Barbié, Vice-président

Ordures ménagères

*En cette période automnale,
la qualité du tri est de 21.81% de refus pour le mois de novembre.*

Les tournées pour le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif ont repris le rythme « **d'hiver** » depuis mi-septembre.



Faire son compost !

Le compostage est une technique simple qui peut vous permettre de réduire jusqu'à 30% le volume de déchets jetés dans votre poubelle tout en générant un excellent amendement organique pour vos plantes ou votre potager. Alors si vous avez un jardin, n'hésitez-plus, faites votre compost !

Déchets de jardin, épluchures de légumes, restes de repas... Tous ces déchets que l'on appelle « déchets verts et fermentescibles » peuvent servir à faire du compost soi-même dans son jardin, ou via une plate-forme de compostage à la déchetterie de Gramat. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans la nature ou dans des lieux qui ne sont pas prévus à cet effet.

Le centre de Tri de St Jean Lagineste met à votre disposition pour 20€, un composteur, accompagné de renseignements au 05.65.10.86.19.

Sachez aussi que pour vos plantations, du compost prêt à l'emploi est à votre disposition à la déchetterie de Gramat.

[Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Zone d'Activités " Les Vieilles Vignes " :](#)

Petit rappel : Le conteneur marron est destiné aux déchets ménagers en sacs et le conteneur vert est destiné aux objets recyclables. Les deux conteneurs ont des circuits de ramassage bien distincts. Le contenu du conteneur marron est incinéré ; les **déchets recyclables collectés dans les bacs verts sont d'abord acheminés vers le centre de tri de St Jean Lagineste.** Après séparation par matières et évacuation du refus (erreurs de tri), ils sont tous expédiés vers des unités de recyclage où ils sont transformés pour être ensuite utilisés comme matière première dans diverses industries.

Marc Lamothe, Vice-président

Sommaire : [Tourisme](#), [Développement économique](#), [Vie](#), [Ordures ménagères](#), [Manifestations](#), [Divers](#)

La photo mystère : énigmes, ...questions...



Voici la réponse :

Ce bel ensemble se trouve sur la commune de Lavergne, au lieu dit « **Labrunie** ». Au hasard d'une petite balade sur la commune, n'hésitez pas à vous rendre en ce magnifique endroit. (Circuit : des moulins - 8,5 km).

Pouvez-vous indiquer où se trouve cet édifice ?

La solution dans notre prochain numéro !



Calendrier des manifestations du territoire :

Décembre :

- le **jeudi 17** : A Alvignac, « Ferme de salgues » : lectures choisies et jeux littéraires sur le thème de Noël. Association Racines.

- Le **samedi 26** : Marche nocturne de Noël (environ 2h) - Lieu à définir - Vin chaud et crêpes au retour. Renseignements Association PADI RANDO : padirando@wanadoo.fr. "**réserve aux membres** de Padirando, possibilité de prendre une carte de membre à la journée".

Janvier :

- Le **dimanche 24** : Loto a Alvignac au foyer rural. Association les Retraités d'Alvignac

Février :

- Le **dimanche 7** : Loto au Mille club de Rocamadour. Association Parents d'élèves du RPI l'Etoile.

Vous pourrez retrouver toutes les animations sur notre site internet : www.paysdepadirac.fr, rubrique Agenda des manifestations.



Après les festivités, **pensez à trier !**



Merci de respecter ces consignes.



INFO TRI : 05 65 21 54 30



Joyeux Noël, bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture à toutes et à tous.
Merci de votre fidélité et à bientôt (vers le 20 mars prochain) pour le numéro 7 de notre lettre d'infos.

N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos réactions, remarques et suggestions.

Communauté de Communes du Pays de Padirac
Les Ségalas - 46500 THEGRA - Tél. 05.65.38.79.87 - Fax : 05.65.38.79.86
Email : contact@paysdepadirac.fr - site : www.paysdepadirac.fr

Responsable de la publication : Terlizzi Freddy - Conception, réalisation : Ferrandez Fabien
Edition : CCPP - Photos : CCPP - Association Padirando